

## **Journal des instituteurs et des institutrices (JDI). N°1.**

**Numéro d'inventaire :** 2005.07675

**Type de document :** matériel didactique

**Éditeur :** Nathan (Fernand) (9 rue Méchain Paris Paris)

**Imprimeur :** Néogravure (Crété-Desfossés)

**Date de création :** 1977

**Collection :** JDI ; 1

**Description :** Couverture cartonnée souple, illustrée. Chemise à rabats contenant une revue et 26 fiches thématiques.

**Mesures :** hauteur : 220 mm ; largeur : 170 mm

**Notes :** Revue mensuelle datée d'octobre 1977.

**Mots-clés :** Pratique pédagogique

**Filière :** École primaire élémentaire

**Niveau :** Séquence de niveaux

**Autres descriptions :** Langue : Français

Nombre de pages : 98

ill.

Sommaire : sommaire



N°1 OCTOBRE 1977

**JOURNAL  
DES INSTITUTEURS  
ET DES INSTITUTRICES**

REVUE MENSUELLE

**29 fiches pédagogiques et...**

**\*\*\* UN CADEAU A NOS ABONNES \*\*\***



## sommaire

NUMERO UN/OCTOBRE 1977

- Actualités JDI (p. 4)
- Théâtre pour la jeunesse (p. 12)
- Editorial : Pédagogie traditionnelle et pédagogie rénovée par J. Leif (p. 14)
- Orthographe : La lettre et le graphème par N. Catach (p. 17)
- Préparation du CAP par correspondance (p. 20)
- Chercherons et calculerons. Mots croisés (p. 21)
- Courrier des lecteurs (p. 22)
- Nos mots ont une histoire par J. Cellard (p. 24)
- Histoire naturelle de la sexualité (p. 26)
- Beaubourg (p. 27)
- Echanges interscolaires (p. 29)
- Les livres (p. 31)
- Sommaire général des fiches pédagogiques (p. 35)
- Sommaire des fiches pédagogiques du n° 1 (p. 39)
- 29 fiches pédagogiques (p. 41)
- Le cadeau à nos abonnés (I, II)

Administration, Rédaction,  
Correspondance, Abonnements :  
Editions Fernand Nathan, 9, rue Méchain,  
75680 Paris, Cedex 14. Téléphone :  
589.89.49 - Téléx : 24525 F • Publicité :  
A.D.P. (Agence de Diffusion et de  
Publicité) • Chef de publicité :  
E. de Swetschin, 24, place Malesherbes,  
Paris 17<sup>e</sup>. Tél. : 227.76.57 • Le Directeur  
de la Publication : G. Duchateau •  
Secrétaire de rédaction : R. Arditi •  
Publicité : J. Favre •  
Imprimerie : La Néogravure (Crété-  
Desfossés) Paris 02.114.10.76 • Numéro  
d'édition : 21 000 • Dépôt légal 4<sup>e</sup>  
trimestre 1977 • Imprimé en France •  
Commission paritaire n° 58 631 • Photo  
de couverture : Kovaleff.

9 numéros par an.  
Abonnement France : 59,50 F.  
Etranger : 68,50 F.  
C.C.P. : Fernand Nathan  
Journaux périodiques,  
7526-82 Paris.

# JDI: un journal pour faire la classe



En rénovant la revue l'année dernière, nous sommes cependant restés fidèles à la vocation du Journal des Instituteurs et des Institutrices : aider les enseignants à s'adapter à une pédagogie sans cesse mouvante.

Les fiches de travail et de contrôle qui ont fait le renom du JDI, ont été confiées à des spécialistes qui, pour la plupart, ont déjà discuté en équipe et expérimenté leurs travaux. C'est dire qu'elles sont immédiatement exploitables en classe.

Pour répondre au vœu unanime de nos abonnés, elles continueront à être classées par matière et par niveau, imprimées sur papier fort et détachées.

Une précision : à partir du numéro 2, dans chaque numéro, trois pages seront consacrées à l'apprentissage de la lecture au Cours Préparatoire, quatre pages aux exercices de contrôle et d'évaluation, toujours très demandés.

Une innovation : dans le numéro 2 notre premier lecteur-rédacteur ! Mais pour maintenir cette rubrique il nous faut votre concours. Une fois de plus, nous vous le demandons pour nous aider à ouvrir ce journal sur d'autres milieux. Ecrivez-nous, faites-nous part de vos expériences, de vos problèmes. Ainsi, ce journal, en dehors de sa mission d'information, deviendra-t-il un journal de liaison entre tous les enseignants.

Bonne rentrée à tous.

La rédaction

# JDI... ACTUALITES JDI... ACTUALITES JDI... ACTUALITES JDI... ACTUALITES JDI... ACTUALITES JDI... ACTU

## PARU AU B.O.

### Vacances scolaires 77-78

Rentrée des personnels : 14 septembre au matin ; des élèves : 15 septembre.

Toussaint : du samedi 29 octobre après la classe au jeudi 3 novembre au matin. Les classes vacueront le samedi 12 novembre. Noël : du jeudi 22 décembre inclus au jeudi 5 janvier au matin.

Février : Zone A : du samedi 11 février après la classe au lundi 20 février au matin • Zone B : du samedi 18 février après la classe au lundi 27 février au matin • Zone C : du samedi 25 février après la classe au lundi 6 mars au matin.

Printemps : Zones A et B : du samedi 1<sup>er</sup> avril après la classe au lundi 17 avril au matin • Zone C : du samedi 8 avril après la classe au lundi 24 avril au matin.

Eté : du 1<sup>er</sup> juillet inclus au 15 septembre au matin (rentrée des personnes le 14 septembre).

Afin de répondre à des nécessités locales, et sur la demande motivée du maire, une journée supplémentaire de vacances pourra être accordée par l'I.A. Les 4 demi-journées de vacances mobiles sont supprimées.  
*B.O. n°13 du 7.4.77, pages 942-43, arrêté du 28.3.77.*

### Heures supplémentaires

A compter du 1.4.77, les heures supplémentaires effectuées par les instituteurs pour le compte et à la

demande des départements et communes sont rémunérées sur la base des taux maxima suivants :

- heure d'enseignement : 30,09 F
  - heure d'étude de niveau : 27,09 F
  - heure d'assistance : 18,05 F.
- B.O. n°17 du 5.5.77, pages 1170-1171, circulaire n° 77-148 du 21.4.77.*

### Prêts aux jeunes ménages de fonctionnaires

Les circulaires traitent des personnels concernés, des différentes catégories de prêts (pour l'équipement mobilier et ménager, pour la location d'un logement, pour l'acquisition à la propriété), des conditions d'octroi des prêts (âge des époux, exercice d'une activité professionnelle, plafond de ressources), du montant des prêts, de la périodicité d'octroi, du remboursement des prêts, des remises de dettes en cas de naissance d'enfants, de l'assurance décès invalidité, des cas particuliers et du contentieux.

*B.O. n°17 du 5.5.77, pages 945 à 1182, circulaires 77-146 du 20.4.77 et 6 B n°49 du 15.3.77.*

### Actions de soutien dans les écoles

Elles portent sur le français et les mathématiques. Elles font l'objet de séances de travaux particuliers pour des élèves réunis en groupe d'effectif restreint. Elles ne peuvent excéder 30 minutes par jour, 2 heures par semaine.

A la rentrée de 1977, elles s'appliqueront aux élèves du CP, puis aux rentrées successives ultérieures, aux élèves des autres niveaux.  
*B.O. n°13 du 7.4.77, page 944, arrêté du 28.3.77.*

### Pédagogie de soutien

La circulaire présente les traits caractéristiques de la pédagogie de soutien (importance des apprennements instrumentaux ; interférence avec les autres domaines d'activités ; unicité du maître ; coopération avec le G.A.P.P.), les modalités de mise en œuvre (4 types : dans le cadre des activités de la classe — vers une individualisation des activités de certains élèves — sous forme d'entretiens délibérés de rattrapage — en liaison avec l'organisation des groupes de niveau selon les disciplines), l'information et la formation des maîtres.

*B.O. n°13 du 7.4.77, pages 945 à 953 ; circulaire n° 77-123 du 28.3.77.*

### Rénumération

A compter du 1.4.77, le traitement annuel afférent à l'indice 100 est fixé à 11 373 F.

*B.O. n°16 du 28.4.77, page 1114, décret n° 77-397 du 14.4.77.*

### Instituteurs remplaçants et suppléants éventuels

La circulaire donne des précisions pour l'application du décret n°76-695 en ce qui concerne les conditions d'aptitude physique, les congés annuels, les congés pour convenances personnelles, les congés de maladie et de maternité, de grave maladie, pour accident du travail, le travail à mi-temps.

*B.O. n°16 du 28.4.77, pages 1139 à 1141, circulaire n° 77-139 du 13.4.77.*

### Textes organiques

Le décret abroge ou modifie certains articles des lois de 1986, 1989, 1992, 1980, 1988, 1971, *B.O. n°17 du 5.5.77, page 1191, décret n° 77-428 du 19.4.77.*

retraites, les subventions aux mutuelles, de créer une allocation d'adoption.

*B.O. n°19 du 19.5.77, pages 1348 à 1355, circulaire 3 A n° 69 et F.P. n° 1285 du 21.4.77.*

### Education physique et sportive

Place de l'E.P.S. dans le cadre général de l'éducation ; la polyvalence du maître ; contribution de l'E.P.S. à l'éducation permanente ; ses principaux objectifs ; un programme d'activités ; la démarche pédagogique ; l'organisation des groupes de niveau selon les disciplines, l'information et la formation des maîtres.

*B.O. n°19 du 19.5.77, pages 1376 à 1382, instruction du 22.4.77.*

### Constructions scolaires

La circulaire traite de la construction de petites écoles maternelles et de crèches en zone rurale.  
*B.O. n°19 du 19.5.77, pages 1337 à 1346, circulaire n° 77-167 du 22.4.77.*

### Formation continuée

La circulaire indique dans quels centres se déroulent les stages organisés à l'intention des personnels de l'adaptation et de l'éducation spécialisée.

*B.O. n°17 du 5.5.77, pages 1217-1218, circulaire n° 77-144 du 20.4.77.*

**PISTIL**  
LA REVUE DES JEUNES ET DE LA NATURE

« ... FAITES COMME ORESTE ET LES POLLUKS, DEVENEZ PISTILIENS ! ... »

BULLETIN D'ABONNEMENT	NOM _____
TARIF « SPECIAL ENSEIGNANT »	Date de naissance _____
12 numéros : 36 F - 50 F.	Adresse _____
PISTIL : 108, rue Rémyur 75002 PARIS	Code Postal _____ Ville _____
Règlement par _____	
Chèque bancaire <input type="checkbox"/> Chèque postal <input type="checkbox"/>	

J.D.I. N° 1 OCTOBRE 1977 | \$